



Rapport sur les résultats ministériels

Commissariat aux langues officielles

2018-2019

L'honorable Dominic LeBlanc, c.p., c.r., député
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, 2018

N° de cat. SF1-7F-PDF
ISSN 2561-2115

Ce document est disponible sur le site Web du Commissariat aux langues officielles au
<http://www.languesofficielles.gc.ca>

Ce document est disponible en médias substitués.

Table des matières

Message du commissaire	1
Aperçu de nos résultats	3
Résultats : ce que nous avons accompli	7
Responsabilités essentielles	7
Protection des droits liés aux langues officielles	7
Description	7
Résultats	7
Avancement du français et de l'anglais dans la société canadienne.....	9
Description	9
Résultats	9
Services internes.....	13
Description.....	13
Résultats	13
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines	16
Dépenses réelles	16
Ressources humaines réelles	17
Dépenses par crédit voté.....	17
Dépenses et activités du gouvernement du Canada	17
États financiers et faits saillants des états financiers	18
États financiers.....	18
Faits saillants des états financiers	18
Renseignements supplémentaires	22
Renseignements ministériels.....	22
Profil organisationnel.....	22
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	23
Contexte opérationnel et principaux risques	23
Cadre de présentation de rapports	24
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes	25
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	25
Dépenses fiscales fédérales	25

Coordonnées de l'organisation	26
Annexe : définitions	28
Notes en fin d'ouvrage.....	32

Message du commissaire

Je suis heureux de faire rapport sur les activités menées et les résultats obtenus par le Commissariat aux langues officielles au cours du dernier exercice, lesquels découlent de ma vision pour :



- inciter les institutions fédérales à éliminer les obstacles qui empêchent l'atteinte des objectifs de la *Loi sur les langues officielles*;
- collaborer avec les institutions et les partenaires fédéraux afin de garantir que le *Plan d'action pour les langues officielles* donne les résultats escomptés;
- demander au gouvernement fédéral d'assurer un leadership continu et de procéder à une modernisation importante de la *Loi*.

Des rencontres et des consultations tenues avec des fonctionnaires, des parlementaires, des politiciens, des gens d'affaires, des jeunes, des chercheurs et des dirigeants communautaires d'un océan à l'autre m'ont aidé à élargir mes horizons concernant les besoins des communautés et la modernisation de la *Loi*.

Lorsque j'ai déposé mon rapport annuel 2018-2019 au Parlement en mai 2019, j'ai aussi publié un document de positionnement sur la modernisation de la *Loi* qui comprenait mes recommandations pour guider le gouvernement dans cet important exercice qu'il s'est engagé à mener. Nous ne devons pas oublier l'importance de la mise en œuvre de toutes les parties de la *Loi* pour qu'elle produise son plein effet. Il est clair, cependant, que cet objectif ne peut pas être atteint sans apporter des modifications majeures et des changements structuraux, ce qui pourrait avoir une incidence concrète et réelle sur l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne et sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Au cours du dernier exercice, j'ai mené à bien plusieurs enquêtes complexes et je suis intervenu devant la Cour fédérale pour défendre et faire avancer les droits linguistiques. En outre, j'ai comparu devant des comités parlementaires pour traiter de la situation de communautés francophones du Canada et pour présenter ma vision de la *Loi* modernisée.

En mai 2018, j'ai déposé un rapport spécial au Parlement sur la modernisation du *Règlement sur les langues officielles — communications avec le public et prestation des services*. Ce rapport fait état des lacunes de l'actuel *Règlement*, lesquelles ont une incidence sur la prestation des services dans la langue officielle de choix des membres du public.

En février 2019, j'ai publié une étude sur la pénurie d'enseignants de français langue seconde et j'ai demandé au gouvernement de mener une stratégie nationale pour aider à remédier à la situation. Veiller à ce que les Canadiens aient accès à des occasions d'apprendre leur deuxième langue officielle est primordial pour promouvoir l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne et dans la fonction publique fédérale.

Il est important de promouvoir et de protéger les droits linguistiques de façon novatrice et en fournissant à la fonction publique fédérale des outils efficaces et utiles qui l'aident à respecter ses obligations en matière de langues officielles. En vue de régler des problèmes systémiques qui ne peuvent pas toujours être résolus par des enquêtes sur des plaintes ainsi que d'aider les institutions fédérales à éliminer certains des obstacles qui empêchent l'atteinte des objectifs de la *Loi*, le Commissariat a lancé un nouvel outil diagnostique : le Modèle de maturité des langues officielles.

Cet outil en ligne aidera les institutions fédérales à déterminer la mesure dans laquelle les langues officielles sont intégrées à leurs activités. Elles pourront ainsi mieux cerner leurs forces et leurs faiblesses, établir la marche à suivre pour s'améliorer et, au bout du compte, offrir un meilleur service aux Canadiens.

Respecter la *Loi* aide à garantir que la population canadienne reçoit des services de qualité dans les deux langues officielles. La *Loi* ne peut pas être pleinement mise en œuvre sans le leadership et l'engagement des institutions fédérales. Nous avons tous un rôle à jouer dans la promotion du respect des langues officielles, mais nous devons avant tout faire preuve de respect les uns envers les autres ainsi qu'à l'égard de la population que nous servons.

Raymond Thériault

Aperçu de nos résultats

Dépenses réelles

Dépenses réelles totales en 2018-2019 (en dollars)	Nombre réel d'équivalents temps plein en 2018-2019
21 902 520 \$	168

Responsabilité essentielle 1 : Protection des droits liés aux langues officielles

- Le Commissariat s'engage à protéger les droits liés aux langues officielles.
 - Le Commissariat a reçu 1 087 plaintes, au cours de la dernière année, qui ont mené à 649 enquêtes. De plus, le Commissariat a complété 639 enquêtes et 102 suivis des recommandations émises dans le cadre d'enquêtes.
 - Des initiatives intersectorielles ont été mises en place afin de faciliter la collaboration sur les différents enjeux touchant les langues officielles. Ces initiatives ont pour but d'adopter des approches intégrées dans la gestion de ces enjeux.
 - Les principes de la culture « LEAN » ont continué d'être appliqués aux diverses activités afin d'améliorer les services aux Canadiens en rendant les processus de travail plus efficaces.

- Le Commissariat s'engage aussi à veiller à ce que les interventions du commissaire devant les tribunaux puissent bénéficier à la population canadienne.
 - Le commissaire est intervenu dans deux pourvois à la Cour suprême du Canada, soit l'affaire *Mazraani c. Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., et al.*, qui a permis de clarifier les responsabilités des tribunaux fédéraux, des juges et des avocats en ce qui concerne la langue des audiences devant les tribunaux fédéraux et qui a confirmé le caractère fondamental du droit d'avoir un procès dans sa langue; ainsi que l'affaire *Bessette c. Colombie-Britannique (Procureur général)*, qui a confirmé le caractère fondamental du droit à un procès dans la langue officielle de son choix;
 - Le commissaire a également déposé un appel à la Cour d'appel fédérale de la décision de la Cour fédérale dans l'affaire *FFCB c. Canada (Emploi et Développement social)*, qui porte sur les droits en matière de langue de services et de communications avec le public et l'obligation de prendre des mesures positives dans le cadre d'ententes de paiements de transfert entre le fédéral et la province de la Colombie-Britannique;

- Finalement, le commissaire a demandé, et obtenu, le statut d'intervenant dans deux affaires en Cour fédérale, soit le dossier *Michel et Lynda Thibodeau c. Air Canada*, ainsi que le dossier *Michel Thibodeau c. Administration de l'aéroport international d'Halifax*.

Responsabilité essentielle 2 : Avancement du français et de l'anglais dans la société canadienne

- Le Commissariat s'engage à faire connaître aux Canadiens leurs droits linguistiques et ceux des communautés de langue officielle en situation minoritaire et à s'assurer qu'ils reconnaissent l'importance de la dualité linguistique et du bilinguisme.
 - Le Commissariat est intervenu dans le dossier de l'immersion et de l'enseignement en langue seconde, notamment avec la publication de son étude sur les difficultés liées à l'offre et à la demande d'enseignants en français langue seconde au Canada;
 - Le Commissariat a élaboré une approche renouvelée visant les activités de vigie et d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action sur les langues officielles 2018-2023, afin d'intervenir dans les dossiers d'importance pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- De plus, le Commissariat s'engage à poursuivre le dialogue en ce qui a trait à la *Loi sur les langues officielles* afin d'influencer les décideurs au Parlement, au sein du gouvernement et dans les communautés.
 - Le commissaire a déposé un rapport spécial au Parlement portant sur la révision du *Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services*, qui recommande l'intégration de cinq principes dans le nouveau règlement élaboré par le gouvernement; le commissaire est également intervenu auprès du gouvernement à la suite de la publication de l'avant-projet de règlement, afin de prendre position sur son contenu et d'émettre des recommandations précises.
 - Le commissaire a pris position au sujet de la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, en effectuant des consultations pancanadiennes auprès des membres du public sur la nécessité de moderniser la *Loi* et en rendant public un document de vision ainsi qu'un document de positionnement pour une loi modernisée qui soit actuelle, dynamique et robuste.
 - Le commissaire est intervenu auprès des instances fédérales et provinciales dans le dossier de la crise linguistique en Ontario et de la situation de la francophonie canadienne.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats du Commissariat aux langues officielles, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport

Résultats : ce que nous avons accompli

Responsabilités essentielles

Protection des droits liés aux langues officielles

Description

Dans le cadre de cette responsabilité essentielle, le Commissariat enquête sur les plaintes déposées par des citoyens qui croient que leurs droits linguistiques n'ont pas été respectés, évalue le respect de la *Loi sur les langues officielles* par les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la *Loi*, grâce à des mesures du rendement et à des vérifications, et intervient de manière proactive pour prévenir la non-conformité à la *Loi*. Le commissaire peut aussi intervenir devant les tribunaux en cas de non-conformité à la *Loi sur les langues officielles* ainsi que pour protéger les droits linguistiques en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Résultats

Le Commissariat a reçu 1 087 plaintes au cours de la dernière année. Ces plaintes ont mené à 649 enquêtes. De plus, le Commissariat a complété 639 enquêtes et 102 suivis des recommandations émises dans le cadre d'enquêtes.

Des initiatives intersectorielles ont été mises en place afin de faciliter la collaboration sur les différents enjeux. Ces initiatives ont pour but d'adopter des approches intégrées dans la gestion des enjeux liés aux langues officielles. De même, diverses stratégies afin de gérer des enjeux systémiques en matière de langues officielles ont été mises en place. Il s'agit notamment, dans le cadre des plaintes fondées sur l'article 91, de l'identification des enjeux systémiques et des pistes de solutions possibles ou encore de la gestion stratégique des suivis de recommandations d'enquêtes, dans le cas des enjeux que soulèvent les plaintes contre Air Canada.

Les principes de la culture « LEAN » ont continué d'être appliqués aux diverses activités afin de rendre l'expérience des Canadiens qui déposent une plainte la plus agréable possible, mais aussi d'améliorer les processus de travail, notamment celui du traitement des plaintes, afin de les rendre plus efficaces.

Le Commissariat a réalisé des observations sur les services offerts auprès de 13 institutions fédérales. Cela a permis de rendre compte de leurs forces et faiblesses en ce qui concerne leurs diverses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* (partie IV de la *Loi*).

Le commissaire est intervenu dans deux pourvois à la Cour suprême du Canada, soit l'affaire *Mazraani c. Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., et al.*, qui a permis de clarifier les responsabilités des tribunaux fédéraux, des juges et des

avocats en ce qui concerne la langue des audiences devant les tribunaux fédéraux, ainsi que l'affaire *Bessette c. Colombie-Britannique (Procureur général)*, qui a confirmé le caractère fondamental du droit à un procès dans la langue officielle de son choix.

Le commissaire a également déposé un appel à la Cour d'appel fédérale de la décision de la Cour fédérale dans l'affaire *FFCB c. Canada (Emploi et Développement social)*, qui porte sur les droits en matière de langue de services et de communications avec le public et l'obligation de prendre des mesures positives dans le cadre d'entente de paiements de transfert entre le fédéral et la province de la Colombie-Britannique.

Finalement, le commissaire a demandé, et obtenu, le statut d'intervenant dans deux affaires en Cour fédérale, soit le dossier *Michel et Lynda Thibodeau c. Air Canada* ainsi que le dossier *Michel Thibodeau c. Administration de l'aéroport international d'Halifax*.

Résultats atteints

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017
Les droits liés aux langues officielles sont protégés.	Pourcentage des recommandations du commissaire faites en réponse aux lacunes constatées au moyen des rapports de vérification et d'enquête qui ont été mises en œuvre.	60%	Mars 2019	80%	Cet indicateur a été modifié en 2018-2019.	Cet indicateur a été modifié en 2018-2019.
	Pourcentage des plaintes et des demandes traitées dans les délais prescrits par les normes de service.	70%	Mars 2019	49% ¹	Cet indicateur a été modifié en 2018-2019.	Cet indicateur a été modifié en 2018-2019.
La population canadienne bénéficie des interventions du commissaire devant les tribunaux.	Pourcentage des recours auxquels le commissaire a participé et qui ont eu une incidence positive sur l'interprétation ou l'application de la <i>Loi sur les langues officielles</i> ou de la <i>Charte</i> .	60%*	Mars 2019	66%	75%	72%

¹ L'augmentation continue du nombre de plaintes au cours des dernières années ainsi que les efforts entrepris pour réduire le nombre de dossiers hors normes en plus des fluctuations au niveau des ressources ont contribué à la non-atteinte de cette norme. Malgré ces éléments, la Direction des enquêtes a tout de même mené à terme 36% de plus d'enquêtes en 2018-2019 par rapport à l'année précédente.

* L'objectif en pourcentage a été modifié pour tenir compte du faible nombre de décisions comptabilisées au cours de la période visée

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Autorisations totales pouvant être utilisées 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2018-2019
7 448 906	7 448 906	8 212 996	7 935 758	486 852

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein réels 2018-2019	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2018-2019
65	70	5

Avancement du français et de l'anglais dans la société canadienne

Description

Dans le cadre de cette responsabilité essentielle, le Commissariat travaille avec les parlementaires, les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la *Loi sur les langues officielles*, les communautés de langue officielle et le public canadien à favoriser la dualité linguistique. Le Commissariat établit des liens entre les institutions fédérales, les communautés de langue officielle et les divers ordres de gouvernement pour les aider à mieux comprendre les besoins des communautés de langue officielle et l'importance de la valeur du respect de la dualité linguistique au Canada. Afin de jouer son rôle d'agent de promotion, le Commissariat effectue des recherches et des études, entreprend des activités de sensibilisation du public et intervient auprès des hauts fonctionnaires fédéraux pour qu'ils introduisent un changement de culture afin de pleinement intégrer la dualité linguistique dans leurs organismes.

Résultats

En 2018-2019, le Commissariat a poursuivi ses efforts de promotion par l'entremise de présentations dans les écoles francophones et d'immersion française partout au pays. Au total, le personnel du Commissariat a fait 93 présentations scolaires, à 2 550 jeunes Canadiens et Canadiennes. Les présentations auprès des classes d'immersion

française ont mis l'accent sur les avantages du bilinguisme et la dualité linguistique comme valeur canadienne, alors que celles s'adressant à un public de la minorité portaient davantage sur les droits linguistiques.

Le Commissariat a également fait des présentations et organisé des ateliers pour plus de 1 166 fonctionnaires à travers le Canada sur divers sujets touchant la *Loi sur les langues officielles*, notamment les droits et obligations en matière de langue de travail, l'offre active de service dans les bureaux désignés bilingues pour le service au public et la tenue de réunions bilingues.

En ce qui concerne les activités de recherche, le Commissariat a mené un sondage sur l'insécurité linguistique des fonctionnaires ainsi qu'une étude sur l'évolution socioéconomique et démolinguistique depuis 1969. Les résultats de ces études seront disponibles au cours de la prochaine année financière.

Le commissaire a comparu devant les comités permanents des langues officielles du Sénat et de la Chambre des communes à trois reprises afin d'offrir sa perspective sur une variété de sujets, incluant son rapport annuel, la modernisation de la *Loi sur les langues officielles* et la situation de la francophonie canadienne.

Dans le cadre des travaux du Commissariat dans le dossier de la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, des consultations en ligne et en personne ont été menées.

- Près de 4 200 questionnaires en ligne ont été remplis. Une forte majorité des répondants (70 %) croient que la *Loi* nécessite une mise à jour afin de mieux refléter les réalités d'aujourd'hui.
- En ce qui concerne les consultations en personne, le Commissariat a rencontré plus de 300 personnes au cours de ses travaux.

Résultats atteints

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017
Les Canadiens et les Canadiennes connaissent leurs droits linguistiques et ceux des communautés de langue officielle en situation minoritaire et reconnaissent l'importance de la dualité linguistique et du bilinguisme.	Nombre de Canadiens et de Canadiennes qui ont été informés des enjeux liés à la <i>Loi sur les langues officielles</i> .	20 000	Mars 2019	440 074 Détails ² : Rapports en ligne : 34 807 Site Web du Commissariat : 398 136 Facebook : 4 349 Twitter : 6 340 YouTube : 2 142	Cet indicateur a été ajouté en 2018-2019.	Cet indicateur a été ajouté en 2018-2019.
	Pourcentage de Canadiens et de Canadiennes qui sont pour la dualité linguistique et le bilinguisme (mesuré tous les cinq ans).	73 %	Mars 2021	Données disponibles en 2021	Cet indicateur a été ajouté en 2018-2019.	Cet indicateur a été ajouté en 2018-2019.
Le commissaire influence les décideurs au Parlement, au sein du gouvernement et dans les communautés en ce qui a trait aux enjeux liés à la <i>Loi sur les langues officielles</i> .	Nombre de délibérations parlementaires faisant référence à la <i>Loi sur les langues officielles</i> et/ou au Commissariat aux langues officielles, plus particulièrement, ses rapports et recommandations.	À déterminer d'ici à mars 2019	Mars 2019	32	Cet indicateur a été ajouté en 2018-2019.	Cet indicateur a été ajouté en 2018-2019.

² Rapports : Nombre total de pages vues uniques pour l'ensemble des rapports publiés au cours des deux derniers exercices présentés dans Google Analytics. Site Web du Commissariat : Nombre total de pages vues uniques sur le site Web fourni par Google Analytics. Facebook : Nombre de j'aime sur chaque page Facebook (anglais et français). Twitter : Nombre d'abonnés pour chaque compte Twitter (anglais et français). YouTube : Nombre total de vues pour chaque compte YouTube (anglais et français).

	Pourcentage de recommandations tirées du rapport annuel et des rapports de recherche préparés par le Commissariat aux langues officielles qui ont été mises en œuvre.	60 %	Mars 2019	S.O. ³	Cet indicateur a été modifié en 2018-2019.	Cet indicateur a été modifié en 2018-2019.
--	---	------	-----------	-------------------	--	--

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Autorisations totales pouvant être utilisées 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2018-2019
7 023 254	7 023 254	7 450 666	7 199 161	175 907

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein réels 2018-2019	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2018-2019
57	56	(1)

³ Aucune recommandation n'arrivait à échéance en 2018-2019. Par conséquent, aucune évaluation de recommandation n'a été effectuée.

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont :

- ▶ services de gestion des acquisitions;
- ▶ services des communications;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services de gestion des biens.

Toutefois, puisque les recours judiciaires sont prévus dans la *Loi sur les langues officielles*, les services juridiques sont exclus des services internes du Commissariat et font partie intégrante du programme de la protection des droits linguistiques. Il en va de même pour les services des communications du Commissariat qui, étant donné leur mandat spécifique, ne sont pas compris dans les services internes, mais font plutôt partie du deuxième programme, soit la promotion de la dualité linguistique.

Résultats

À l'automne 2018, le commissaire a complété l'exercice d'élaboration de Vision 2025 et ainsi établi dans son plan stratégique les quatre priorités organisationnelles pour les sept prochaines années. L'ensemble des directions générales ont travaillé pour développer une carte stratégique de trois ans et un plan opérationnel d'un an qui comprend l'ensemble des initiatives stratégiques qui seront mises en œuvre pour répondre aux priorités organisationnelles.

L'organisation a aussi fait des efforts importants pour mettre en œuvre le Modèle de maturité des langues officielles, notamment dans le développement de l'outil sur le Web. L'outil, qui est maintenant disponible, permet aux institutions fédérales de mieux cerner leurs forces et leurs faiblesses en matière de langues officielles.

Le Commissariat a également approuvé l'intégration d'une culture « LEAN » dans tous ses programmes. Un centre d'expertise organisationnel a été approuvé et sera mis en place au cours de la prochaine année.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Autorisations totales pouvant être utilisées 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2018-2019
6 810 428	6 810 428	7 004 030	6 767 601	(42 827)

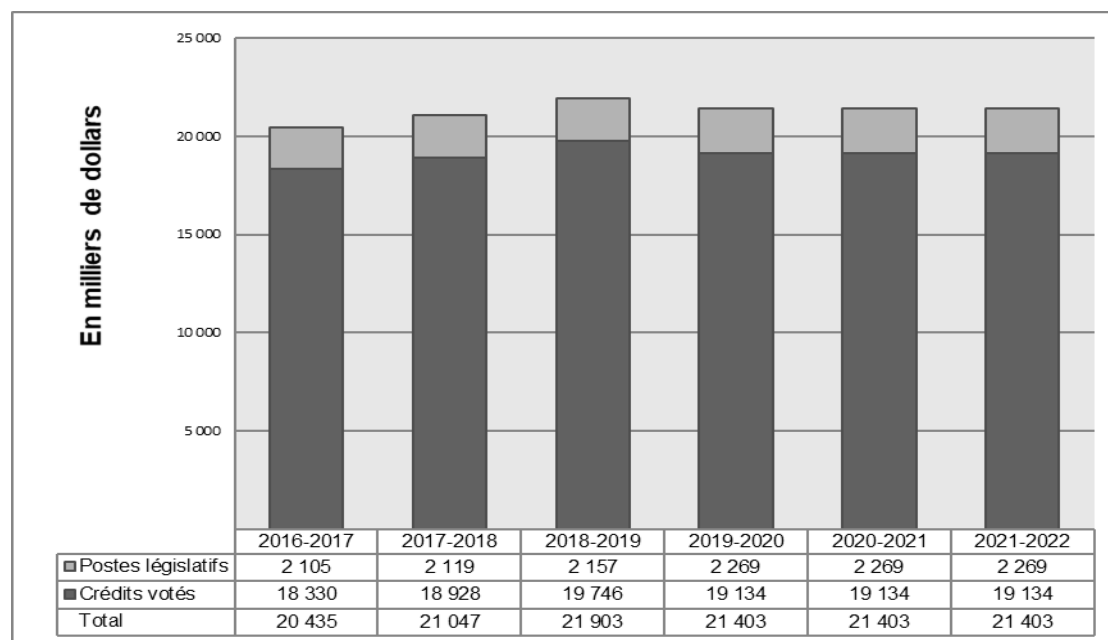
Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein réels 2018-2019	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2018-2019
41	42	1

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère



Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Autorisations totales pouvant être utilisées 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017
Protection des droits liés aux langues officielles	7 448 906	7 448 906	7 491 164	7 491 164	8 212 996	7 935 758	7 468 645	7 554 792
Avancement des langues officielles	7 023 254	7 023 254	7 063 097	7 063 097	7 450 666	7 199 161	7 403 591	6 638 658
Total partiel	14 472 160	14 472 160	14 554 261	14 554 261	15 663 662	15 134 919	14 872 236	14 193 450
Services internes	6 810 428	6 810 428	6 849 064	6 849 064	7 004 030	6 767 601	6 175 354	6 241 270
Total	21 282 588	21 282 588	21 403 325	21 403 325	22 667 692	21 902 520	21 047 590	20 434 720

L'augmentation des dépenses réelles est due à une augmentation des équivalents temps plein telle qu'elle est démontrée dans le tableau des ressources humaines réelles, ainsi qu'aux paiements rétroactifs versés à la gestion à la suite de la signature de certaines ententes de travail entre l'employeur et les employés.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021
Protection des droits liés aux langues officielles	63	65	65	70	65	65
Avancement des langues officielles	54	53	57	56	56	56
Total partiel	117	118	122	126	121	121
Services internes	41	41	41	42	44	44
Total	158	159	163	168	165	165

L'augmentation des équivalents temps plein par rapport aux années passées et à ce qui était prévu se situe principalement au niveau de la protection des droits liés aux langues officielles, qui ont fait l'objet d'une hausse significative du nombre de plaintes au cours des dernières années. Une nouvelle stratégie de dotation a permis de pourvoir les postes vacants.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives du Commissariat aux langues officielles, consulter les [Comptes publics du Canada de 2018-2019](#)ⁱ.

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses du Commissariat aux langues officielles avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱ.

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) du Commissariat aux langues officielles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 se trouvent sur le [site Web du Commissariat](#).

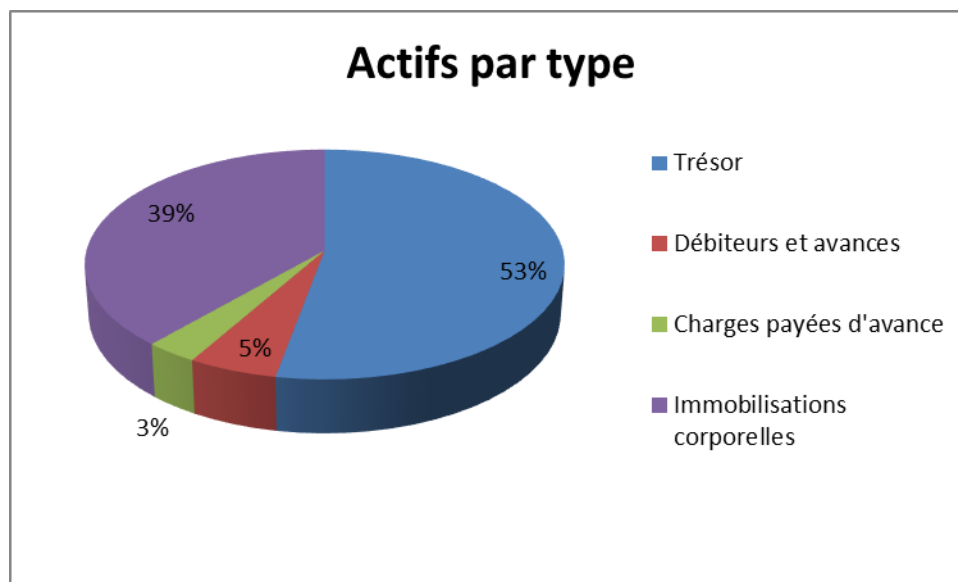
Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en dollars)

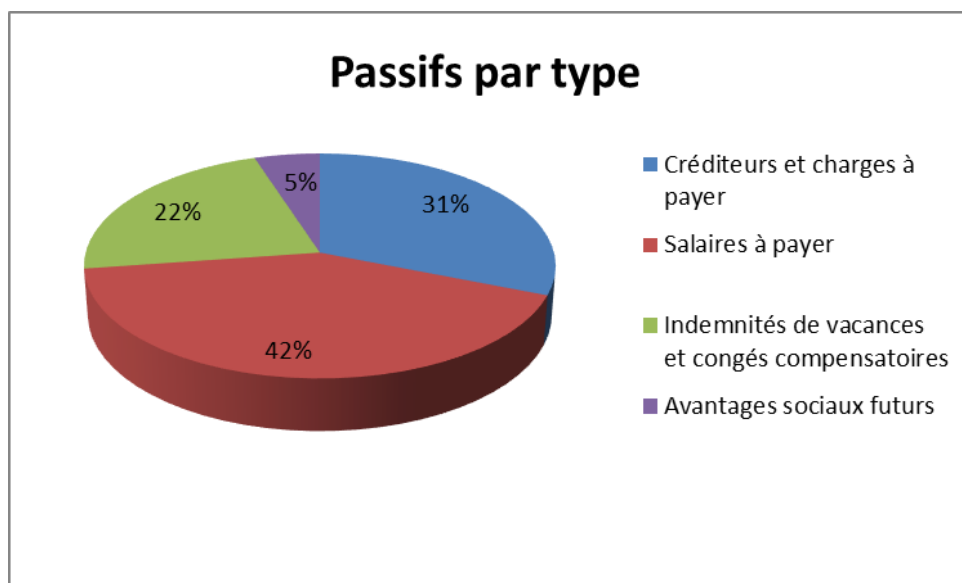
Renseignements financiers	Résultats prévus 2018-2019	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2017-2018	Écart (résultats réels 2018-2019 moins résultats prévus 2018-2019)	Écart (résultats réels 2018-2019 moins résultats réels 2017-2018)
Total des charges	24 532 276	24 751 872	24 116 648	219 596	635 224
Total des revenus	-	-	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	24 532 276	24 751 872	24 116 648	219 596	635 224

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	2018-2019	2017-2018	Écart (2018-2019 moins 2017-2018)
Total des passifs nets	4 094 015	3 674 437	419 578
Total des actifs financiers nets	2 968 344	2 467 791	500 553
Dette nette du Commissariat	1 125 671	1 206 646	(80 975)
Total des actifs non financiers	2 124 042	2 050 790	73 252
Situation financière nette du Commissariat	998 371	844 144	154 227

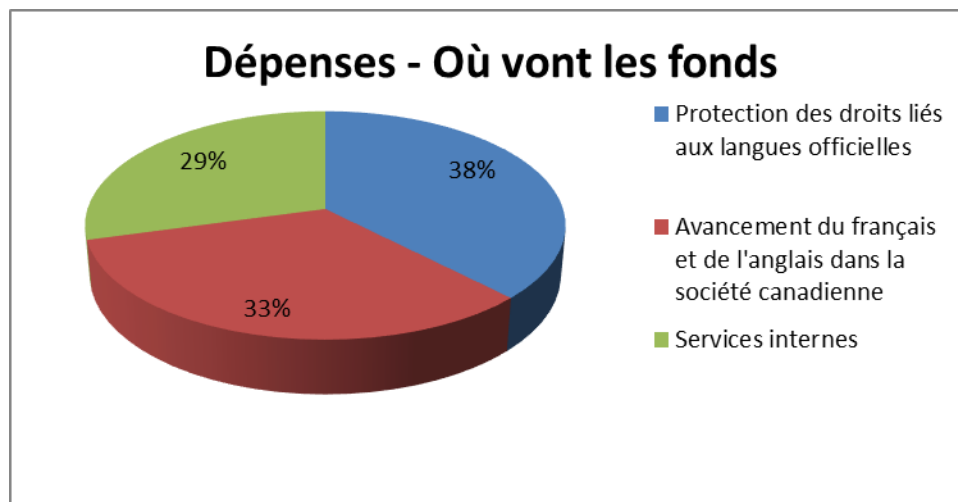


Le total des actifs se chiffrait à 5 092 386 \$ à la fin de 2018-2019, ce qui représente une augmentation de 573 805 \$ (13 %) par rapport au total des actifs de l'exercice précédent, qui était de 4 518 581 \$. De ce montant, le Trésor représentait 2 694 330 \$ (53 %) et les immobilisations corporelles, 1 962 368 \$ (39 %). Les débiteurs et les avances, ainsi que les charges payées d'avance, représentaient respectivement 5 % et 3 % du total des actifs.



Le total des passifs atteignait 4 094 015 \$ à la fin de 2018-2019, soit une augmentation de 419 578 \$ (11 %) par rapport au montant de 3 674 437 \$ de l'exercice précédent. Les créiteurs et les charges à payer ainsi que les salaires à payer représentaient la plus grande part du total des passifs, soit 2 977 597 \$ (73 %). Les indemnités de

vacances et congés compensatoires et les avantages sociaux futurs constituaient respectivement 22 % et 5 % du total des passifs.



Le total des dépenses du Commissariat se chiffrait à 24 751 872 \$ en 2018-2019. La majorité des fonds a été consacrée aux programmes du Commissariat (17 501 041 \$) tandis que les dépenses liées aux services internes s'élevaient à 7 250 831 \$, soit 29 % du total des dépenses.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Commissaire aux langues officielles : Raymond Théberge

Instrument habilitant : [Paragraphe 56\(1\)](#) de la *Loi sur les langues officielles*

Année d'incorporation ou de création : 1970

Autres : Le commissaire aux langues officielles est nommé par commission sous le grand sceau, après approbation par résolution de la Chambre des communes et du Sénat. Il relève directement du Parlement.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web du Commissariat](#).

Contexte opérationnel et principaux risques

L'information sur le contexte opérationnel et les risques principaux est accessible sur le [site Web du Commissariat](#).

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels du Commissariat aux langues officielles pour 2018-2019 sont illustrés ci-dessous.

Représentation graphique du Cadre ministériel des résultats et du Répertoire des programmes

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle : Protection des droits liés aux langues officielles		Responsabilité essentielle : Avancement du français et de l'anglais dans la société canadienne		Service internes
	Les droits liés aux langues officielles sont protégés.	Pourcentage des recommandations du commissaire faites en réponse aux lacunes cernées par le biais des rapports de vérification et d'enquête qui ont été mises en œuvre.	Les Canadiens et les Canadiennes connaissent leurs droits linguistiques et ceux des communautés de la langue officielle en situation minoritaire et reconnaissent l'importance de la dualité linguistique et du bilinguisme.	Nombre de Canadiens et de Canadiennes qui ont été informés des enjeux liés à la <i>Loi sur les langues officielles</i> .	
		Pourcentage de plaintes et de demandes traitées dans les délais prescrits par les normes de service.		Pourcentage de Canadiens et de Canadiennes en faveur de la dualité linguistique et du bilinguisme.	
	La population canadienne bénéficie des interventions du commissaire devant les tribunaux.	Pourcentage des recours auxquels le commissaire a participé et qui ont eu une incidence positive sur l'interprétation ou l'application de la <i>Loi sur les langues officielles</i> ou de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> .	Le commissaire influence les décideurs au Parlement, au sein du gouvernement et dans les communautés en ce qui a trait aux enjeux liés à la <i>Loi sur les langues officielles</i> .	Nombre de délibérations parlementaires faisant référence à la <i>Loi sur les langues officielles</i> et/ou au Commissariat aux langues officielles, plus particulièrement, ses rapports et recommandations.	
Proportion de recommandations tirées du rapport annuel et des rapports préparés par le Commissariat aux langues officielles qui ont été mises en œuvre.					

Répertoire des programmes	Protection des droits liés aux langues officielles	Avancement des langues officielles
---------------------------	--	------------------------------------

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du Commissariat aux langues officielles sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont accessibles sur le [site Web du Commissariat](#):

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{iv}. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le [site Web du Commissariat](#) ou communiquer avec l'un de ses bureaux :

ADMINISTRATION CENTRALE

30, rue Victoria, 6^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0T8

Tél. : 819-420-4877 ou
1-877-996-6368

ATS : 1-800-880-1990

Télec. : 819-420-4873

Courrier électronique :

information@clo-ocol.gc.ca

<https://twitter.com/CLOduCanada>

www.facebook.com/languesofficielles

BUREAUX RÉGIONAUX

Région de l'Atlantique

Moncton

Tél. : 506-851-7047 ou
1-800-561-7109

Télec. : 506-851-7046

Région du Manitoba et de la Saskatchewan

Winnipeg

Tél. : 204-983-2111 ou
1-800-665-8731

Télec. : 204-983-7801

Région du Québec et du Nunavut

Montréal

Tél. : 514-283-4996 ou
1-800-363-0628

Télec. : 514-283-6677

Regina

Tél. : 306-531-4098 ou
1-800-665-8731

Télec. : 306-780-7896

Région de l'Ontario

Toronto

Tél. : 416-973-1903 ou
1-800-387-0635

Télec. : 416-973-1906

Sudbury

Tél. : 705-626-4333 ou
1-800-387-0635

Télec. : 705-671-4100

Région de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon

Edmonton

Tél. : 780-495-3111 ou
1-800-661-3642

Télec. : 780-495-4094

Vancouver

Tél. : 1-800-661-3642

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la

logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2018-2019, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Groupe de ressources et d'activités connexes géré de manière à répondre à des besoins précis et à atteindre les résultats visés; ces ressources et activités sont traitées comme une unité budgétaire.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport d'un ministère recevant des crédits parlementaires qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

structure de gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre global qui consiste en un répertoire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information sur la gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont décrits en fonction du lien hiérarchique qui les unit, ainsi que du ou des résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de gestion, des ressources et des résultats est élaborée à partir de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i. Comptes publics du Canada de 2018-2019, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- iv. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>